

PRIX 2025 HISTOIRE 2.0



HISTOIRE
DE LIRE



Association pour l'Histoire
CAISSE D'ÉPARGNE



I – Qui est invité à participer ?

Ce concours est ouvert aux lycéens d'Ile-de-France en classe de Première passionnés d'Histoire.

II – Pour participer

Un lycéen peut être candidat seul ou en groupe de six, maximum, avec d'autres élèves du même établissement.

La durée de la vidéo ne doit pas excéder 3 minutes.

Les candidats sont libres de choisir le sujet de leur choix dans la limite de la période définie en lien avec son programme : « Nations, empires, nationalités de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale ».

Tous les formats vidéo, y compris les plus originaux, sont les bienvenus ! Glissez-vous dans la peau d'un créateur de contenu historique et montez un short ou un reel.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par personne.

III - Les critères de sélection du jury

Une attention toute particulière sera portée à la **rigueur historique** du contenu proposé.

Nous serons également attentifs à l'**originalité de l'approche choisie**. Les candidats sont invités à explorer leur créativité.

Soignez la qualité du son et de l'image quand cela est possible. Et si vous vous en sentez capable, essayez-vous à l'art du montage !

IV – Dates et sélection

Les candidatures peuvent être envoyées dès le vendredi 3 octobre, date d'ouverture du concours. La vidéo doit être envoyée par SwissTransfer avant le **jeudi 13 novembre minuit** à robin@histoiredelire.fr. La fiche d'information doit être renseignée afin d'y faire apparaître les noms

et prénoms, la classe, le nom de l'établissement, le professeur référent et la ville du lycée des participants. Chaque candidature doit également s'accompagner des formulaires d'autorisation d'exploitation du droit à l'image disponibles sur notre site internet pour chacun des élèves participants.

Un jury composé de représentants de l'association *Histoire de Lire* et de professeurs se réunira pour choisir le lycéen ou le groupe d'élèves lauréat.

V – Soirée de remise des Prix

Le lycéen ou le groupe d'élèves lauréat recevra son prix sur scène lors de la grande soirée de remise des Prix Histoire 2.0 aux côtés des créateurs de contenu nommés, le vendredi 21 novembre.

La soirée se poursuivra par une rencontre autour d'un buffet avec le public et les créateurs de contenu.

VI – Dotation

Des lots seront offerts aux participants. L'élève ou le groupe d'élèves lauréat recevra le Prix «Les 1ères ont du talent», prix récompensant le meilleur vulgarisateur d'histoire lycéen.

VII – Confidentialité

Les informations personnelles fournies par les candidats ne seront utilisées que pour le présent concours.

VIII – Propriété intellectuelle

Du seul fait de l'acceptation du prix, le lycéen ou le groupe d'élèves lauréat cède aux organisateurs à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de ses travaux, notamment à des fins de communication.

IX – Droit à l'image

Les temps forts de la grande soirée de remise des Prix feront l'objet d'une captation vidéo et sont susceptibles d'être diffusés sur le site, la chaîne YouTube et les réseaux sociaux de l'association *Histoire de Lire* et de ses partenaires.

Chaque candidat est prié de bien vouloir retourner le formulaire d'autorisation d'exploitation de droit à l'image disponible sur notre site internet complété et signé avec sa candidature, en prévision de la soirée de remise des prix.

X – Application du présent règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.